

## Succession par testament fait devant notaire

## Par matecha, le 27/04/2016 à 21:33

mon amie agee de 97 ans est decedee me faisant heritiere universelle Testament fait devant notaire il y a trois ans. Nous etions tres liees depuis 40 ans comme mere et fille et je m en suis occupe depuis 4 ans elle vivait a mon domicile ou elle a rendu son dernier soupir. Or elle avait un neveu qui de son vivant ne s en inquiétait guere mais qui a fait appele son notaire Quelle attitude dois je avoir et quelle procedure et attitude dois je adopter Merci de votre reponse